

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-632418

72515

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	9634	Société :	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : EL CHANTER YOUSSEF			
Date de naissance : 11/08/1971			
Adresse : 200			
Tél. : 061052136		Total des frais engagés : 584,20 Dhs	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :  DR. EL CHANTIER YOUSSEF Spécialiste : Impr. Mouzour, App. 2 Arg Rue d'El Gharb. Chenguille 31 MAI 2021			
Date de consultation : 10/05/2021			
Nom et prénom du malade : SOUFIANE NAFAT Age: 49			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Poussé de rhinite			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Rabat

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 04/05/2021

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-632418

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 9634
 Nom de l'adhérent(e) : YOUSSEF EL CHANTIER
 Total des frais engagés : 584,20
 Date de dépôt : 26/05/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/05/2021	Q		2000 DHS	INP : 00000000000000000000000000000000 DR. QADRI QERMANI Specialiste APL Lézotur, APL, Angle Herguitte unmedia

EXECUTION DES ORDONNANCES¹

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

ANALYSES RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU BRÉFATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur
Qadiri L. épse Qermane

Spécialiste O.R.L.
Maladies et Chirurgie
Nez - Gorge - Oreilles



الدكتورة
قادري ل. زوجة قرمان

اختصاصية في أمراض و جراحة
الأذن - الحنجرة - الأنف

Mohammedia, le

21/5/21

المحمدية، في

Soufiane

Najat

Pharmacie Centrale
N° 6 Bd Sébaa Résidence
Alia Mohammedia
Tél / Fax : 05 23 32 32 31

11/5/21

→ Risonel

1 2pelle

notée 2

15j.

50 Chefae

→ Broncolibex

1 gel

Pharmacie Centrale
Sébaa Résidence
Alia Mohammedia
Tél / Fax : 05 23 32 32 31

→ EFloxitin

1cp 1

Pharmacie Centrale
Sébaa Résidence
Alia Mohammedia
Tél / Fax : 05 23 32 32 31

96

→ Fenac

1 1cp x 21 ou milles 106

44

عمار مصطفى رقم 2 (أمام المسجد الكبير رضوان) - المحمدية - بالموعد

Imm. Mezzour - App. 2 (en face Grande Mosquée Ridouane) - Mohammedia - sur rendez-vous

Tél : 05 23 31 27 12 - الهاتف : 05 23 32 47 74 - الفاكس : 05 23 34 334

75,00

N° du Lot

20K945

11.2020

P.P.V: 119,10 DH

A20010353/04

P.P.V : 95,00 DH

UT AV : 03/2025

LOT : 200508

95,00

Exp:

P.P.V:

Lot:

LOT 20035
EXP 10/23
P.P.V 44 DH 1

44,10

